

L'influenza aviaire hautement pathogène : risque à ne pas négliger

Introduction :

L'influenza aviaire (IA) est une maladie virale, causée par un virus appartenant à la famille des orthomyxoviridés de type A. Seuls les sous types H5 et H7 sont hautement pathogènes. Les souches H5N1 asiatiques ont été marquées par un pouvoir pathogène pour l'homme et les volailles. D'après l'OMS et depuis 2003 jusqu'à 14 décembre 2015, le taux de létalité des cas humains infectés par ces souches H5N1 est estimé à 53.1%⁽⁶⁾.

Situation mondiale de l'IA en 2015 :

Durant les dix dernières années, l'influenza aviaire n'a cessé de se propager sur tous les continents provoquant ainsi l'apparition de 20510 foyers (toutes souches confondues) chez l'avifaune sauvage et la volaille domestique ⁽⁵⁾.

En 2015, l'influenza l'IA a été déclarée dans 40 pays répartis sur 4 continents. Taiwan et l'Egypte étaient les plus touchés regroupant ainsi 48,5 % des foyers déclarés (1377/2839 foyers) (figure 1) ⁽⁵⁾.

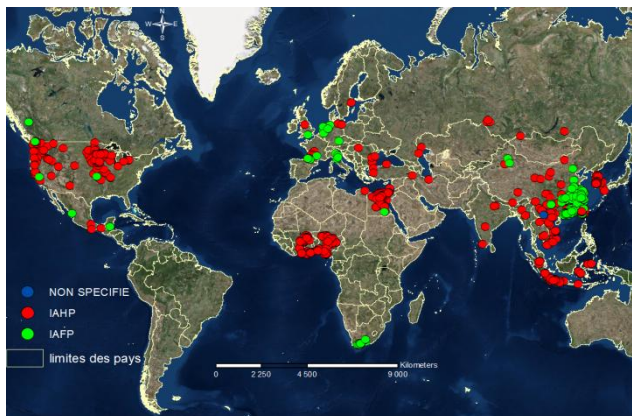


Figure 1 : Répartition mondiale des foyers d' influenza aviaire en 2015⁽⁵⁾ - adapté par le CNVZ

En 2015 Quatre vingt huit pour cent des souches identifiées en 2015 appartiennent aux sous types hautement pathogènes et seulement 12% sont faiblement pathogènes (figure 2). Les souches hautement pathogènes identifiées appartiennent aux sous types H5 (N1, N2, N3 N6, N8 et N9) et H7 (N1, N2, N3, N7 et N9).

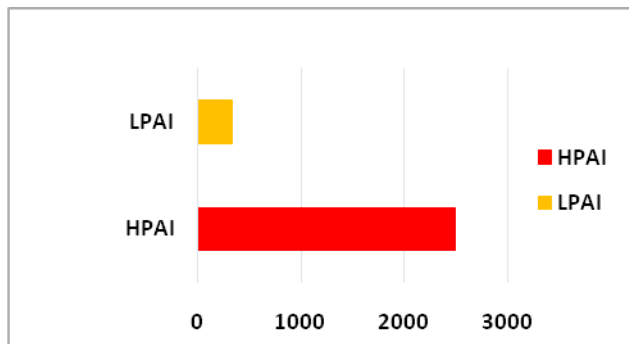


Figure 2 : Nombre des foyers d'IA en fonction de la pathogénicité du sous type (2015) ⁽⁵⁾.

Quant à la répartition mensuelle et en se référant aux notifications faites à l'OIE, 50% des foyers ont été enregistrés en janvier et février 2015 (1420/2839 foyers). Le nombre de foyers a diminué progressivement durant les dix derniers mois de l'année (figure 3). ⁽⁵⁾.

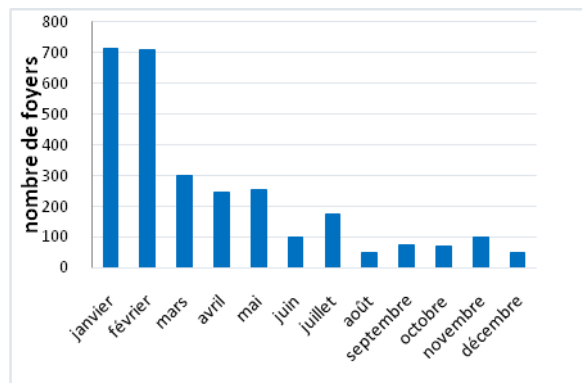


Figure 3 : Répartition mensuelle des foyers d'IA dans le monde en 2015 ⁽⁵⁾.

En 2015, l'influenza aviaire a fortement circulé en Europe touchant 10 pays (tableau 1). D'après les notifications publiées sur le site de l'OIE, la France est le pays le plus touché puisqu'elle enregistre à elle seule 69% des foyers déclarés.

Tableau 1 : Nombre des foyers d'IA dans les pays de l'Europe ⁽⁵⁾

Pays	Nombre de foyers	Souche identifiée*
France	71	H5 (N1, N2 et N9) :HP H5 (N3 et N2) : FP
Allemagne	7	H5N8: HP, H5N2: FP H7N7 : FP et HP
Hongrie	1	H5N8: HP
Suède	2	
Italie	5	H5(N1,N2 et NT) : FP
Pays-Bas	3	H7 (N7,NT) & H5N2: FP
Roumanie	1	H5N1: HP
Russie	6	
Bulgarie	4	
Grande Bretagne	2	H7N7 : FP et HP
Total	102	

* HP : Hautement Pathogène
FP : Faiblement Pathogène
NT : Non Typé

Situation de l'IA en France en 2015 :

En France, la dernière apparition de l'influenza aviaire hautement pathogène (IAHP) à H5N1 chez la volaille domestique date de décembre 2006. La maladie a été déclarée aussi en juillet 2007 uniquement chez la faune sauvage et plus précisément chez des cygnes.

Depuis, aucun cas d'IAHP n'a été notifié. La surveillance de la maladie est aussi bien événementielle (déclaration de toute suspicion clinique) que programmée (enquêtes sérologiques à partir de la volaille domestique et les oiseaux sauvages). Cette surveillance a pu mettre en évidence la circulation de virus faiblement pathogènes dans les élevages de volailles domestiques (3).

En date du 24 Novembre 2015, un premier foyer d'IAHP à H5N1 a été déclaré, suite à une suspicion clinique faite dans le cadre de la surveillance événementielle en Dordogne (Biras) dans un élevage de basse-cour renfermant 32 poules(1).

Parallèlement et dans le cadre de la surveillance programmée, un autre foyer d'IA à H5N9 et H5N1 a été déclaré dans un élevage de canards de 14000 têtes à Saint Paul la Roche et ce le 28 novembre 2015 (1). A une distance de 79 km environ du premier foyer et dans la commune de Domme, un autre foyer d'IA hautement pathogène à H5N2 a été déclaré dans un élevage d'oies et de canards à la date du 30 novembre 2015. Par la suite, au cours du mois de décembre, l'IA a poursuivi sa propagation. Ainsi, du 19 novembre 2015 jusqu'au 31 décembre 2015, un total de 71 foyers répartis sur 59 communes a été communiqué par les services vétérinaires français.

Après 9 ans d'absence sur le territoire français, l'influenza aviaire hautement pathogène est réapparue dans les élevages de volailles domestiques, essentiellement de palmipèdes (2). L'effet marquant de cet épisode à part la vitesse de diffusion est la circulation simultanée de plusieurs souches H5 (N1, N2 et N9) hautement pathogènes et H5 (N2 et N3) faiblement pathogènes (figure 4).

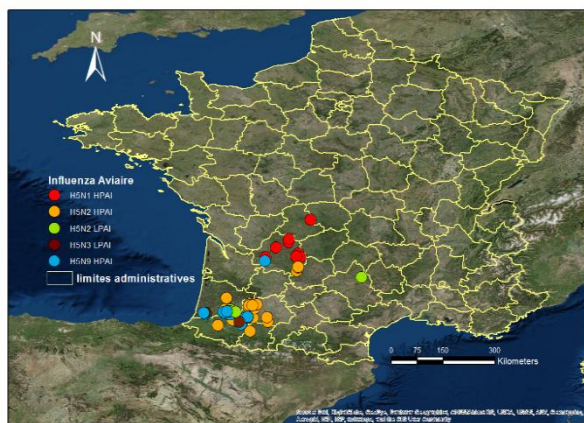


Figure 4 : Foyers d'IA en France (novembre et décembre 2015)

Les mesures prises dans ces foyers ont consisté en l'abattage de tous les animaux présents, la restriction des mouvements, la définition de trois type de zones : de restriction, de protection et de surveillance, pour pouvoir gérer la maladie (2). Dans ce cadre 11 zones réglementées ont été définies (figure 5).

Les analyses phylogénétiques du virus H5N1 isolé dans le premier foyer d'IA de 2015, ont révélé une ressemblance avec les souches circulantes en Europe.

Un avis élaboré par un comité d'experts à l'ANSES mentionne que le risque d'apparition des cas humains à partir des foyers la volaille est presque nul et ce pour plusieurs raisons (nature de la souche, historique des cas confirmés à l'échelle européenne ...). Ils ont conclu

à l'importance de restrictions des mouvements des chiens et des chats dans les élevages infectés (4).

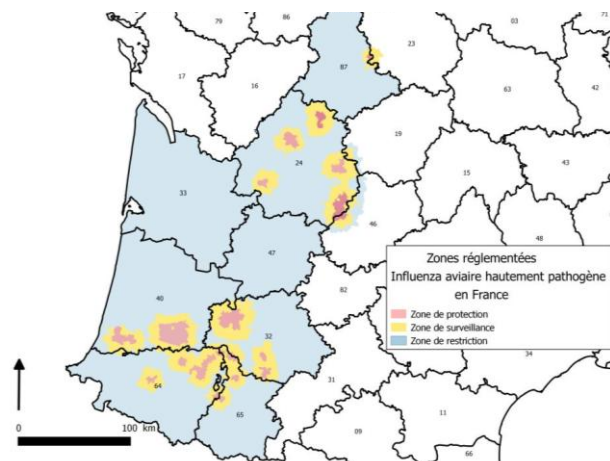


Figure 5 : les zones réglementées relatives aux foyers l'IA en France en 2015 (7)

En ce qui concerne l'origine probable de l'infection à l'IAHP, les experts ont émis deux hypothèses :

- L'hypothèse la plus probable est la mutation de la souche faiblement pathogène circulante chez la volaille domestique en une souche hautement pathogène.
- L'hypothèse la moins probable est la transmission d'une souche faiblement pathogène à partir des oiseaux sauvages, laquelle a muté chez la volaille domestique (4).

Conclusion

La transmission de la maladie d'un continent à un autre se fait essentiellement par les oiseaux migrateurs, le risque de mutation imprévisible des souches faiblement pathogènes n'est pas négligeable, une attention particulière doit être portée sur :



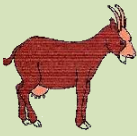
L'application stricte des mesures de biosécurité dans les élevages de volailles pour les préserver de l'influenza aviaire et d'autres maladies aviaires ravageantes


La surveillance des zones à risque dans notre pays surtout que cette période correspond à l'arrivée de plusieurs oiseaux migrateurs à partir de l'Europe


Références bibliographiques :



1. <http://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-la-situation-actuelle-en-france> (consulté le 31 décembre 2015)
2. <http://www.pplateforme-esa.fr/?q=node/35875> (consulté le 30 décembre 2015)
3. http://agriculture.gouv.fr/sites/minagri/files/document_s/publications/pdf/BE_46.pdf
4. <https://www.anses.fr/fr/system/files/SANT2015sa0241.pdf> (consulté le 30 décembre 2015)
5. <http://empres-i.fao.org/eipws3g/> (consulté le 31 décembre 2015)
6. http://www.who.int/influenza/human_animal_interface/Influenza_Summary_IRA_HA_interface_14_Dec_2015.pdf (consulté le 30 décembre 2015).
7. <http://agriculture.gouv.fr/la-liste-des-communes-de-la-zone-reglementee-influenza-aviaire> (consulté le 30 décembre 2015).


Flash sur les événements sanitaires apparus pendant le mois de Décembre 2015


Ruminants 	Maladies	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal		Espèces
	Fièvre aphteuse		Israël	RS : 05/12/2015	Aphthovirus	Sérotype O
		Afrique du Sud	NI : 11/12/2015	Sérotype SAT-3		BV
		Arabie Saoudite	RS : 27/12/2015	Sérotype SAT-A		BV/ OV
Fièvre catarrhale du mouton 		France	RS : 04/12/2015 RS : 14/12/2015 RS : 18/12/2015 RS : 24/12/2015	BTV-8		BV
		Grèce	NI : 07/12/2015	BTV-4		CP
		Turquie	RS : 07/12/2015	BTV-4		OV
		Bosnie-Herzégovine	NI : 08/12/2015	Pas typé		BV/ OV
		Hongrie	RS : 16/12/2015	Pas typé		BV
Dermatose nodulaire contagieuse 		Grèce	RS : 08/12/2015	Capripoxvirus		BV
	Brucellose	Bulgarie	RS : 11/12/2015	Brucella melitensis		OV


lapins 	Maladies	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal
	Myxomatose	Mexique	NI : 03/12/2015	Virus Myxoma

Suidés 	Maladies	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal
	Peste porcine africaine		Russie	RS : 04/12/2015 RS : 18/12/2015
		Ukraine	RS : 10/12/2015 RS : 31/12/2015	

Volailles	Maladies	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal
 	Maladie de Newcastle	Roumanie	NI : 02/12/2015	<i>Paramyxovirus</i>
		Israël	NI : 15/12/2015	
	Influenza Aviaire Faiblement Pathogène IAFP	Allemagne	NI : 08/12/2015	H5N2
		France	NI : 08/12/2015 RS : 10/12/2015 RS : 14/12/2015	
		France	NI : 15/12/2015	
	Influenza Aviaire Hautement Pathogène IAHP	Ghana	RS : 07/12/2015 RS : 25/12/2015	H₃N₁
		France	RS : 08/12/2015 RS : 14/12/2015 RS : 21/12/2015 RS : 24/12/2015	
		Nigeria	RS : 15/12/2015	
		Vietnam	RS : 16/12/2015	
		France	NI : 02/12/2015 RS : 08/12/2015 RS : 10/12/2015 RS : 14/12/2015 RS : 15/12/2015 RS : 22/12/2015 RS : 24/12/2015	H₃N₂
		Taipei chinois	RS : 08/12/2015	
		Vietnam	RS : 10/12/2015 RS : 13/12/2015	H5N6
	Chine (Rép. pop. de)	RS : 11/12/2015		
	Corée (rép.de)	RS : 04/12/2015		
	Taipei chinois	RS : 08/12/2015		
	France	NI : 08/12/2015 RS : 10/12/2015 RS : 14/12/2015 RS : 15/12/2015 RS : 21/12/2015 RS : 24/12/2015	H5N9	

Animaux sauvages 	Maladies	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal	Espèces	
	Peste porcine africaine	Lettonie		RS : 01/12/2015 RS : 08/12/2015 RS : 15/12/2015 RS : 22/12/2015 RS : 29/12/2015	Asfvirus	Sanglier commun d'Europe: Sus scrofa
		Pologne		RS : 03/12/2015 RS : 23/12/2015		
		Lituanie		RS : 04/12/2015 RS : 11/12/2015 RS : 17/12/2015		
		Estonie		RS : 04/12/2015 RS : 07/12/2015 RS : 14/12/2015 RS : 21/12/2015 RS : 28/12/2015		
		Russie		RS : 04/12/2015 RS : 18/12/2015 RS : 25/12/2015		
	Tularémie	Danemark	NI : 15/12/2015	<i>Francisella tularensis</i>	Lièvre d'Europe: Lepus europaeus	
Peste porcine classique	Russie	RS : 21/12/2015	<i>Pestivirus</i>	Sanglier commun d'Europe: Sus scrofa		

Produits de la mer 	Maladie	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal
	Infection à Gyrodactylus salaris	Suède	NI : 18/12/2015	<i>Gyrodactylus salaris</i>

Abeilles 	Maladie	Localisation	Date de la déclaration	Agent causal
	Infestation par le petit coléoptère des ruches	Italie	RS : 02/12/2015 RS : 18/12/2015	<i>Aethina tumida</i>

Source: OIE

*NI : Notification Immédiate

*RS : Rapport de Suivi